



FICHE TECHNIQUE

KEIM INNOSTAR®

1. DESCRIPTION

KEIM Innostar est une peinture minérale silicate en phase aqueuse pour murs et plafonds intérieurs, conforme à la norme NF EN 13300. KEIM Innostar est une peinture prête à l'emploi à base d'un double liant sol-silicate, qui remplit aussi les conditions de la norme NFT 36005 Famille 1 - Catégorie 1b1 (produits contenant au plus 5 % de composés organiques selon le fascicule de documentation FD T 30-808 pour revêtements dits «minéraux»).

2. DOMAINE D'APPLICATION

KEIM Innostar présente un très bon pouvoir couvrant associé à un haut degré de blancheur. Grâce à ses caractéristiques intrinsèques, KEIM Innostar est une peinture polyvalente destinée au neuf et à la rénovation de murs et de plafonds intérieurs dans les espaces de vie et les zones recevant du public.

KEIM Innostar est particulièrement adaptée pour les commerces, les bureaux, les écoles et tous les ERP, où une qualité de l'air irréprochable est exigée. Elle convient particulièrement pour les chantiers "tiroirs", qui nécessitent un retour rapide dans les locaux rénovés, sans odeur de peinture.

KEIM Innostar est une peinture très couvrante qui peut être appliquée sur la plupart des supports en intérieur. Seuls les supports salpêtrés, le bois et les laques sont des supports inadaptés à l'application de KEIM Innostar.

3. PROPRIÉTÉS

- Ultra couvrante
- Très grand degré de blancheur
- Sans odeur
- Très facile à appliquer
- Très économique
- Très ouverte à la diffusion de la vapeur d'eau
- Sans tension
- Absolument écologique
- Permet l'obtention d'une surface mate
- Ininflammable

- Produit de haute minéralité remplissant les conditions de la norme NFT 36005 Famille 1- Catégorie 1b1.
- Alcaline, naturellement fongicide
- Sans ajout d'agents de conservation

Données produit :

- Epaisseur d'air équivalente pour la diffusion de vapeur d'eau : $S_d \leq 0,01$ m
- Densité : environ 1,4-1,6
- Part organique < 5%

Classification selon la norme NF EN 13300 :

- Brillant spéculaire à 85° (réflectance<5) : Classe "très mat"
- Rapport de contraste (pouvoir masquant) : Classe 1 (meilleure classe)
Selon la norme NF EN ISO 6504-3 (pour un rendement de 8 m²/L).
- Résistance à l'abrasion humide : Classe 1 (meilleure classe)
Selon la norme NF EN 11998 qui signifie résistante au frottement humide
- Dimension maximale des grains : <100 µm (granulométrie fine)

Teintes :

Disponible en blanc et dans toutes les teintes du nuancier KEIM Exclusiv. Fabrication uniquement en usine. Teintes spéciales sur demande. Lors de l'application de teintes peu couvrantes comme le rouge, l'orange et le jaune, il est recommandé d'appliquer une couche supplémentaire de KEIM Innostar dans la teinte choisie (2 couches au lieu d'une).

4. APPLICATION DU PRODUIT

Préparation des fonds :

Les supports doivent être conformes aux prescriptions du DTU 59.1. Ils doivent être propres, sains, secs et solides. La température ambiante et celle du support doivent être supérieures à 5°C.

Les supports en plaques de plâtre cartonnées ne nécessitent pas de préparation préalable spécifique.



Pour un meilleur rendu et une bonne homogénéité de l'application (notamment dans les conditions de lumière rasante), nous recommandons une impression avec KEIM Soliprim avant application de KEIM Innostar. Dans des conditions de lumière rasante, on veillera à utiliser les outils adaptés, à effectuer les traitements préalables appropriés et à travailler le produit avec minutie.

KEIM Innostar peut être appliquée au rouleau, à la brosse ou par projection mécanisée Airless (buse 421 ; se référer à la fiche technique de projection mécanisée Airless). KEIM Innostar ne peut être diluée qu'avec de l'eau propre.

Couche de fond (uniquement si la teinte choisie donne un rendu peu masquant) :
Diluer 10 L de KEIM Innostar avec maximum 0,5 L d'eau propre.

Couche de finition :
Appliquer KEIM Innostar non diluée.

Temps de séchage

Recouvrable en 6 heures minimum en conditions normales (à 20°C et 65% d'humidité relative de l'air).

Consommation :

Environ 0,125 L/m² par couche.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

5. CONDITIONNEMENT

Seau plastique de 5 L et 12,5 L

6. STOCKAGE

Sous abri, 1 an en emballage d'origine non ouvert, dans un endroit frais et préservé du gel. Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur. Bien refermer les emballages entamés.

7. DESTRUCTION

Code CED : 08 01 12

Ne recycler que les emballages vides.

8. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Protéger les surfaces qui ne sont pas à peindre (vitrages, menuiseries, etc.) et éliminer immédiatement les projections de peinture avec une éponge humide. Tenir hors de portée des enfants.

Consulter la fiche de données de sécurité du produit.

9. CERTIFICATIONS ET LABELS

KEIM Innostar remplit les conditions d'attribution de l'écolabel international natureplus® (N°0602-1609-035-4) par la qualité de ses composants : charges silicatées et calcaires, dioxyde de titane, silicate de potassium, eau, polyacrylate, hydrofuge, épaississant, stabilisateur, agent mouillant, agent antimoussant. Le label européen natureplus® identifie selon des critères drastiques les meilleurs produits pour une construction et un habitat durables.



KEIM Innostar est conforme au Protocole AFSSET 2009 qui permet d'apposer un étiquetage A+ et caractérise les produits qui préservent la qualité de l'air intérieur grâce à une faible émission de COV.



Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques. Les informations délivrées sont le fruit d'un travail de développement approfondi et de nos retours d'expérience de chantiers. Nos recommandations écrites et orales, ont pour objectif de soutenir les utilisateurs dans leur choix de produits et n'ont aucune valeur contractuelle. Elle ne dispensent en aucun cas l'acheteur et l'applicateur de l'obligation de s'informer avec attention au sujet du caractère approprié de nos produits à une utilisation prévue. Les règles de l'Art et DTUs en vigueur devront être respectés. Les modifications liées à l'amélioration des produits ou à leur application nous sont réservées. La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition.